

Il golfo di Napoli, juin 2024

PRIX FORFAITAIRE : 1950 €

Ce prix comprend :

- le transport aller-retour en autocar « grand tourisme » au départ de Chambéry .
- les frais de repas et de logement en ½ pension, en hôtel 4 étoiles italiennes .
- les déjeuners du 9,13 et 17 juin (1/2 eau + 1/4 vin + café compris).
- le déjeuner-dégustation à l'agritourisme + le pique-nique du 16 juin .
- les bateaux réguliers : Naples-Ischia AR, Naples-Procida AR, Castellammare-Capri, Capri-Sorrento .
- le car local pour le tour de l'île à Ischia , le car local pour la journée à Procida , le transfert en mini-bus du port de Sorrento au centre-ville .
- la visite de la « fattoria » : fabrication de la « mozzarella » .
- le « limoncello tour » à Sorrento
- le cours de « pizza » + dîner à Sorrento .
- les visites guidées de Sabaudia , du centre historique de Naples, de Pozzuoli, de Procida , de Pompei et Herculaneum .
- les accès à Pompei , Herculaneum, au cloître Santa Chiara, au jardin de La Mortella
- le funiculaire de Capri
- la location des audiophones
- les taxes de séjour
- **les frais administratifs et la garantie annulation obligatoire pour un montant de 90€ par participant, non remboursable quel que soit le motif et/ou la date du désistement.**
- l'assurance « rapatriement » de la MAIF.

Il ne comprend pas :

- les frais de visites et de repas non mentionnés (*)
 - les frais de boisson au-delà de ceux indiqués dans le descriptif.
 - le supplément « single » : **397€ pour les 9 nuits** .
 - l'assurance « vol ».
 - le pourboire du chauffeur .
 - les dépenses à caractère personnel .
- (*) prévoir 60 € à régler en espèces dans le car le jour du départ pour les visites non comprises.

La durée des options sur les hôtels est, comme toujours, très courte : si vous êtes intéressé (e), manifestez-vous au plus vite... !

Réponse AVANT LE : 12 février 2024

Responsables du voyage :

Martine DEVRED : 0033 (0)6 37 58 97 19

Elisabeth MARTINETTO : 0033 (0)6 70 67 58 94

IMPORTANT : le prix est calculé à la date de CE courrier. Il est susceptible d'être modifié en cas d'évènements économiques, sociaux ou réglementaires incontrôlables (cf. art 19 loi n° 92-645 du 13/07/1992)

Remboursement, annulation :

Comme vous pouvez le constater, nous avons inclus une garantie annulation (voir détails joints). Elle n'est, bien sûr, pas remboursable.

Si votre annulation n'entre pas dans les critères qui sont proposés, les conditions d'annulation seront les suivantes :

- jusqu'à 50 jours avant le départ, 1/3 de l'engagement total reste acquis à l'organisateur,
- de 49 à 25 jours avant le départ, 2/3 de l'engagement totale restent acquis à l'organisateur,
- moins de 25 jours avant le départ, seules les sommes éventuellement reversées par les prestataires seront remboursées.

La solution du remplaçant reste toujours la meilleure. En cas de problème, prévenez au plus vite un responsable : il peut y avoir une liste d'attente...

Annulation du fait de l'organisateur :

En cas d'effectif trop réduit ou pour toute raison qu'il jugerait utile pour la qualité et la sécurité du voyage, l'organisateur se réserve le droit de l'annuler sans autre recours que la restitution immédiate des sommes versées.